



Barbaux Morales Solutions et Expertise

CATALOGUE DE FORMATION

Tarification, pilotage budgétaire et professionnalisation des acteurs du secteur social et médico-social

Autorités de tarification • Organismes gestionnaires

www.bmse.fr

NOTRE APPROCHE DE LA FORMATION

BMSE conçoit ses formations à partir d'une double expérience : celle des autorités de tarification et celle du dialogue avec les organismes gestionnaires. Cette position, à la jonction des deux, permet des contenus concrets, ancrés dans les contraintes réelles de chaque acteur, sans jamais se substituer à l'expertise propre des gestionnaires.

Chaque programme présenté ci-après constitue une base de travail. Les contenus, la durée et le niveau d'approfondissement sont ajustables selon votre expérience, celle de vos équipes, et le contexte de votre structure ou de votre territoire. La durée mentionnée est indicative, selon l'approfondissement et les mises en applications attendus.

Modalités générales

- Formats présentiel, visio, ou mixte selon les besoins
- Interventions en intra-établissement ou intra-service
- Cas pratiques « fil rouge » pour ancrer les apprentissages dans des situations réelles

- Contenus actualisés au regard de l'évolution réglementaire
- Références communicables sur demande

SOMMAIRE

1 Formations pour les autorités de tarification

- Découvrir et comprendre le cadre spécifique de la tarification
- Le contrôle d'un BP et d'un CA
- L'instruction d'un PPI
- Les frais de siège
- Analyse financière et usages
- Le contrôle budgétaire des subventions
- La tarification pour les cadres de direction
- Les CPOM
- Cycle de formation d'un tarificateur débutant (parcours modulaire)

2 Formations pour les gestionnaires

- Le pilotage financier d'un ESMS
- L'élaboration et la soutenabilité d'un PPI
- Les CPOM
- La gestion des ESMS dans un cadre tarifé
- Analyse financière et usages
- Les rapports explicatifs
- L'élaboration d'une demande d'autorisation de frais de siège
- Le passage en EPRD / ERRD

CONSTRUIRE VOTRE PARCOURS

Chaque programme peut être délivré seul ou combiné avec d'autres modules pour construire un parcours cohérent, adapté à votre calendrier et aux besoins identifiés au sein de vos équipes.

Un premier échange permet de qualifier le besoin, de choisir le format le plus adapté (présentiel, visio, durée) et d'ajuster le contenu à votre contexte.

ÉCHANGER SUR VOS BESOINS DE FORMATION

www.bmse.fr

1 FORMATIONS POUR LES AUTORITÉS DE TARIFICATION

Des formations pensées pour accompagner la prise de poste, la montée en compétences et la sécurisation des pratiques des agents en charge de la tarification, du contrôle budgétaire et financier.

DURÉE 1 jour FORMAT Présentiel — sans cas pratique technique PUBLIC Nouveaux agents	Découvrir et comprendre le cadre spécifique de la tarification — Panorama du cadre réglementaire de la tarification des ESSMS — Acteurs, procédures et calendrier de la campagne budgétaire — Prerogatives de l'autorité de tarification — Repères et vocabulaire indispensables à la prise de poste
DURÉE 2 jours FORMAT Présentiel — cas pratique fil rouge sur CA	Le contrôle d'un BP et d'un CA — Méthodologie de contrôle d'un budget prévisionnel (BP) — Méthodologie de contrôle d'un compte administratif (CA) — Points de vigilance et anomalies fréquentes, comptes sensibles — Mise en application sur un cas pratique fil rouge portant sur un CA
DURÉE 0,5 à 2 jours (modulable) FORMAT Visio ou présentiel selon le module	L'instruction d'un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) — Module 1 (0,5 j, visio) : cadre réglementaire et conditions de soutenabilité — sans cas pratique — Module 2 (1 j, présentiel) : cadre et conditions de soutenabilité, avec cas pratique fil rouge d'instruction d'un PPI — Module 3 (+1 j, en option) : cas pratique d'élaboration d'un PPI, pour une réelle maîtrise de l'exercice <i>Les trois modules peuvent être suivis séparément ou combinés en parcours progressif.</i>
DURÉE 1 jour, ou 0,5 jour en visio FORMAT Présentiel avec exercices, ou visio sans exercice	Les frais de siège — Cadre réglementaire de l'autorisation de frais de siège — Analyse et contrôle d'une demande — Format court (0,5 j, visio) ou long (1 jour avec exercices) : présentation du cadre et échanges sur les difficultés rencontrées par les participants
DURÉE 1 jour FORMAT Présentiel avec exercices et mise en application	Analyse du bilan financier et cas d'usage — Compréhension et analyse du bilan financier (FRI, FRE, BFR, trésorerie) — Usages : affectation du résultat, élaboration et lecture d'un plan de financement, analyse des difficultés de trésorerie

DURÉE 1 à 1.5 jours FORMAT Présentiel	Le contrôle budgétaire des subventions — Cadre et logique du contrôle budgétaire appliqué aux subventions — Méthode de contrôle et points de vigilance — Exercices
---	---

DURÉE 2 jours FORMAT Présentiel PUBLIC Cadres de direction	La tarification pour les cadres de direction — Enjeux stratégiques de la tarification pour le pilotage d'un service — Articulation entre tarification, pilotage budgétaire et politiques publiques — Prise de recul et posture managériale face aux autorités et aux gestionnaires
---	---

DURÉE 0,5 jour (cadre) à 2 jours (avec cas pratique) FORMAT Visio (0,5 j) ou présentiel (1 à 2 j)	Les CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) — Cadre juridique et logique contractuelle du CPOM — Format court (0,5 j, visio) : présentation du cadre — Format long (1 à 2 j) : approfondissement et cas pratique, selon les attendus des participants
---	--

Parcours de professionnalisation

DURÉE Parcours modulaire — environ 4 x 2 jours FORMAT Présentiel / visio, sur plusieurs sessions	Cycle de formation d'un tarificateur (3 à 4 x 2 jours + hotline) — Parcours complet construit à partir des modules unitaires ci-dessus (cadre général, contrôle BP/CA, PPI, frais de siège, analyse financière, CPOM...) — Objectif : accompagner la montée en compétences d'un tarificateur, de la prise de poste à l'autonomie sur les exercices les plus techniques — Séquençage et choix des modules définis conjointement selon le profil et l'expérience du ou des participants <i>Un parcours pensé comme une trajectoire de professionnalisation, et non comme un empilement de journées indépendantes.</i>
--	---

2 FORMATIONS POUR LES GESTIONNAIRES

Issues de profils ayant exercé au sein d'autorités de tarification, ces formations se veulent complémentaires de l'offre portée par des formateurs issus des gestionnaires. Elles se positionnent à la jonction des contraintes des gestionnaires et de celles des financeurs. Elles peuvent être mobilisées dans le cadre d'un programme de formation porté par une autorité de tarification pour les organismes qu'elle finance, ou directement afin de mieux prendre en compte les attentes des financeurs.

DURÉE 1 jour, extensible à 2 jours FORMAT Présentiel PUBLIC Directeurs d'établissement	Le pilotage financier d'un ESMS — Positionner le pilotage financier, distinct du pilotage budgétaire — Identifier les outils de pilotage à disposition du directeur — Aborder l'analyse financière (BIFI) et le PPI <i>Extension à 2 jours possible pour une réelle mise en pratique sur les BIFI et le PPI.</i>
DURÉE 2 jours FORMAT Présentiel	L'élaboration et la soutenabilité d'un PPI — Méthodologie d'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement — Analyse de la soutenabilité financière du plan — Mise en application sur cas pratique
DURÉE 1 à 2 jours FORMAT Présentiel	Les CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) — Cadre juridique et enjeux du CPOM pour le gestionnaire — Stratégie de négociation avec l'autorité de tarification — Approfondissement modulable selon les attendus des participants
DURÉE 1 jour FORMAT Présentiel	La gestion des ESMS dans un cadre tarifé — Spécificités de la gestion d'un établissement soumis à tarification — Contraintes et marges de manœuvre du gestionnaire
DURÉE 1 jour FORMAT Présentiel avec exercices et mise en application	Analyse financière et usages — Affectation du résultat — Élaboration et lecture d'un plan de financement — Analyse des difficultés de trésorerie

DURÉE**0,5 jour (visio) ou 1 jour (présentiel)****FORMAT**

Visio, ou présentiel avec cas applicatifs

Les rapports explicatifs — formaliser une stratégie budgétaire

- Logique et attendus d'un rapport explicatif
- Formalisation écrite d'une stratégie budgétaire cohérente et argumentée
- Format long (1 jour) : avec mise en pratique sur cas applicatifs

DURÉE**0,5 jour (visio) ou 1 jour (présentiel)****FORMAT**

Visio (cadre), ou présentiel avec cas pratique fil rouge

L'élaboration d'une demande d'autorisation de frais de siège

- Cadre réglementaire de la demande d'autorisation
- Construction argumentée du dossier
- Format long : cas pratique fil rouge de construction d'une demande

DURÉE**1 à 2 jours****FORMAT**

Présentiel

Le passage en EPRD / ERRD

- Bascule d'une logique budgétaire vers une logique financière
- Comprendre la tarification à la ressource
- Conséquences pratiques pour le pilotage de l'établissement